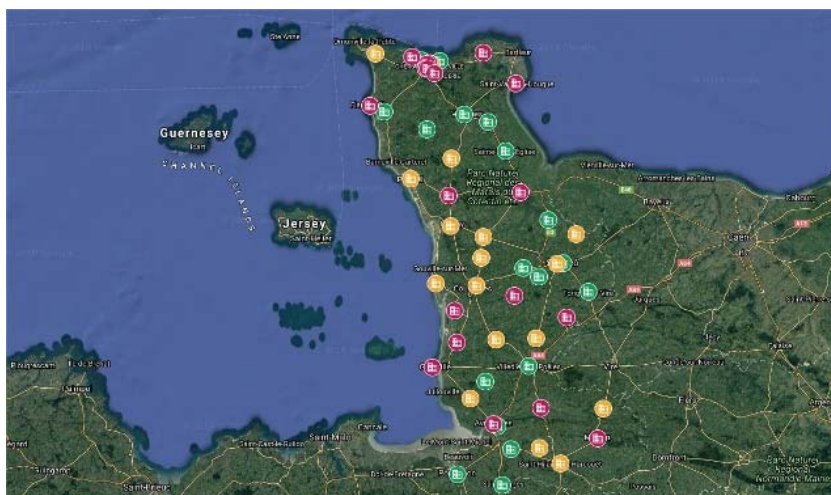


[Saint-Lô](#)

Carte. Votre collège gagne-t-il ou perd-il des élèves ?

QUEST-FRANCE.FR | mercredi 4 juillet 2018

360 mots | -



La carte a été réalisée à partir des dernières prévisions de l'Éducation nationale pour la rentrée de septembre 2018. - Crédit Google Maps

Chaque année, l'Éducation nationale réalise des prévisions d'effectifs pour la rentrée suivante. Dans la [Manche](#), le nombre de collégiens devrait encore chuter, mais cette baisse n'est pas uniforme.

Depuis quatorze ans, les collèges publics de la [Manche](#) perdent des élèves. Ce devrait être encore le cas en septembre. Les premières prévisions de l'Éducation nationale, arrêtées en janvier, prévoient une baisse de plus de 300 jeunes sur l'ensemble du département. Les nouvelles estimations, datant du mois de juin, sont moins pessimistes et font état d'une perte d'environ cinquante collégiens.

Habituellement, la réalité de la rentrée est souvent comprise entre les chiffres de janvier et ceux de juin, car certains élèves sont encore comptabilisés alors qu'ils seront orientés vers des formations techniques ou les maisons familiales rurales (MFR) par exemple. À l'inverse, des inscriptions tardives peuvent être enregistrées à la fin de l'été. Quoi qu'il en soit, ils devraient être entre 16 261 et 16 513 à reprendre les cours le lundi 3 septembre 2018.

Cette carte interactive indique, selon les estimations du mois de juin, les établissements qui gagnent des élèves (en vert), ceux dont les effectifs sont à peu près stables (en jaune) et ceux qui en perdent (en rouge) :

Une nouvelle organisation en réflexion

Face à cette baisse démographique, le conseil départemental a entamé une réflexion sur une nouvelle organisation. Des fusions pourraient être envisagées les années suivantes, mais rien n'est encore acté.

Parmi les 54 collèges de la [Manche](#), sept ont déjà moins de 200 élèves, un seuil autrefois estimé comme critique pour le maintien d'un site : il s'agit de [Saint-Vaast-la-Hougue](#), [Sainte-Mère-Eglise](#), [Cerisy-la-Salle](#), [Gavray](#), [Percy](#), [Isigny-le-Buat](#) et [Sourdeval](#). Pour autant, le critère du nombre de collégiens ne sera pas le seul étudié. Les particularités des établissements – les collèges de Sainte-Mère et Saint-Vaast sont, par exemple, situés en zone d'éducation prioritaire –, le réseau de transports ou encore la proximité avec les autres collèges seront aussi pris en compte. L'état des bâtiments et leurs capacités feront également partie des éléments analysés.

Arnaud LE GALL.